

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 13/10/2015

Réception par le Prefet : 13/10/2015

Publication : 16/10/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-9-2-6

Séance du vendredi 9 octobre 2015

UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE PROJET DE RECHERCHE COMPOFAST PROLONGATION DE LA DUREE DE VALIDITE DE LA SUBVENTION

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT.

EXCUSES :

Mmes MEHLEN-VETTER, ORLANDI, MM. VOGT, WITH.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative à la modification des délégations du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° CG-2015-2-2-1 du 19 février 2015 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général n° 2012-2-2-1 du 17 février 2012 relative à la convention de partenariat 2012 avec l'Université de Haute-Alsace,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général n° 2012-8-2-8 du 7 septembre 2012 relative au soutien au fonctionnement et à l'équipement en faveur de l'Université de Haute-Alsace,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide de prolonger, jusqu'au 30 novembre 2015, la durée de validité de la subvention d'investissement de 200 000 € accordée à l'Université de Haute-Alsace pour le projet de recherche Compofast,

- Impute la dépense correspondante sur le Programme F225 – chapitre 204 – fonction 23 – nature 2041781 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité